

MICT-13-37-ES.2

21-06-2018

(962 - 949)

1

962

ZS

**The International Residual Mechanism for Criminal Tribunals**

**In the office of the President.**

Before : The President : Judge Theodor Meron.

Registrar: Mr. Olufemi Elias

**Extremely urgent motion**

**Filed before the President.**

Filed on 21<sup>st</sup> of June 2018.

Hassan Ngeze, extremely motion seeking from the President to set up supplementary security measures that will protect his remained children and family' s members who are abroad as refugees, those under the process of seeking asylum, and those who have obtained foreigner citizenships and myself, Hassan Ngeze, to be temporary under the full care of the mechanism

---

The Office of the Persecutor

Mr. Serge Brammertz.

Counsel for the defense

Ms. Mirjana VuKajlovic

**Received by the Registry**  
**International Residual Mechanism for Criminal Tribunals**  
**21/06/2018 21:06**



Honorable Theodor Meron,

Hassan Ngeze, is here by filing an extremely motion seeking from the president to set up supplementary security measures that will protect his remained children and family's members who are abroad as refugees, with those under the process of seeking asylum, those who have obtained foreigner citizenships and myself, Hassan Ngeze to be temporary under the care of the mechanism .

Counsel of records who represents Hassan Ngeze, might file an additional motion, if she decides to do so, more efficiently , and support the present.

It should be noted that, until now, despites the huge volume of works in this extra ordinary condition, counsel Mirjana Vukajlovic is not being paid or assisted financially by the mechanism, or by anyone else.

**The Motion:**

Here comes Hassan Ngeze who is represented by a lawyer of records Ms.Mirjina Vukajilovic.

Hassan Ngeze is here filing this extremely urgent motion seeking the following measures:

1. To set up supplementary security measures that will protect his remained children and family's members who are abroad as refugees, with those under the process of seeking asylum.
2. The security measures of those who have obtained foreigner citizenships.
3. The security measures of Hassan Ngeze.
4. To establish temporally measures that will allow Hassan Ngeze to be under the care of the mechanism.

**History:**

As explained in large details in my <sup>1</sup> motion filed before the president dated Jun 4<sup>th</sup> 2018, where I stated how Rwandan government advised me to use my brain and time and create something that can be used to bring reconciliation among people;

After being assured the support by them to my project, that will be used as seed of reconciliation among people, I told them that the aim of my project was my dream, my wish, in view of the lessons learned throughout my stay in prison after being convicted by the ICTR, that it has always been my aim to offer precautionary lessons to others. that Also it has always been my ambition to help the Tutsi victims of the genocide.

I decided to created The project (Combattre l'Exclusion pour Preserver la Paix – CEPP). Officials from Rwandan government were aware of setting up my project with aim of fight all kinds of exclusion to preserve peace.( FEPP ° ) (- CEPP).

On 5<sup>th</sup> of February 2018, I addressed a letter to the president seeking the moral support of what would be my project.

On 19th February 2018, the President of the mechanism responded to my letter addressed to him dated 5th February 2018, which he received on 13th of February 2018

Concerning my aim to create a non government organization with a view to promoting peace and reconciliation, and the president advised me that “ the mechanism is not mandate to support no governmental organization in the manner I propose”.

( See these three letters in annexes 1 )

Following the advice from the president, in his letter dated 19<sup>th</sup> February 2018.

I opted the option of seeking the commutation of sentence and, on 8 March 2018 Hassan Ngeze filed a motion before the President for commutation of sentence.

The Government of Rwanda started opposing the motion.

The Government of <sup>ii</sup>Rwanda requested the mechanism to provide them all contacts of Hassan Ngeze family, including the addresses of his children.

<sup>iii</sup>See also the president decision dated 14 June 2018 ( page 5 “CONSIDERING, moreover, that the materials requested in the Supplementary Request include documentation pertaining to, *inter alia*, convicted persons' medical conditions, family contact details, and information received from Mali,” ) read with footnote ( 21 See Second Interim Order. p. 3. See generally Supplementary Request.)

The Government of Rwanda also requested the information regarding Hassan Ngeze’s health status.

Hassan Ngeze opposed the request of providing to Rwanda government any addresses, contacts and details of his family and the Rwanda government to have access on information regarding Hassan Ngeze health status.

Hassan Ngeze had in the past repeatedly expressed before the President the political motivation that surrounding his case and his demand of commutation of sentence.

#### **What was behind Rwanda government in asking Ngeze family contacts?.**

During the week of June 12<sup>th</sup> 2018, People who do work with Rwandan Government, maliciously happened to convince my son Dr. Thomas Ngeze of Belgium nationality that he is required to attend a meeting held in hotel in south African Johannesburg.

On 14<sup>th</sup> of Jun 2018 Hassan Ngeze ‘s son Dr; Thomas Ngeze agreed to join the hotel and meet those who invited him from Rwandan embassy in south Africa; on his arrival he was first dictated what to read, then was killed he immediately.

Dr. Thomas Ngeze has graduated in Belgium’s university and had a master in laws.

Dr. Thomas Ngeze was in South Africa working as internship.

Now the Belgium government is working closely to trace the killers of Dr. Thomas Ngeze;

The people who have called Dr. Thomas Ngeze 48 hours before his was killed are under the investigation by south African police.

The hotel in which Dr. Thomas Ngeze was killed has provided the pictures from their camera, so that the police be able to analyze them.

The corps of Dr. Thomas Ngeze will be transported to Belgium for funeral.

The consequence of the motion filed by Ngeze on 8<sup>th</sup> of March for commutation of sentence: .

Having filed the motion of commutation of sentence as directed by the president in his letter to Hassan Ngeze dated 19<sup>th</sup> February 2018 , the Government of Rwanda has killed the son of Hassan Ngeze, Dr. Thomas Ngeze as expression of hatred they wish to express to Hassan Ngeze motion here in question.

<sup>iv</sup>In order to have the bloods of my son Dr. Thomas Ngeze who was killed because of my motion of commutation of sentence, I have decided to ask all my family at large , my friends, and all others, to pardon the killers and have the death of my son as a symbol of the last innocent and victim who had been killed for the crimes he never committed. ( See annex 2 ) I do request the registry to translate the letter in English.

1. On Sunday 10<sup>th</sup> of June 2018, the Rwandan television opened a public debate with a title (Can Judge Theodor Meron be stopped?)
2. In this debated Rwanda government suggested that Ngeze should be killed and Judge Meron be stopped.
3. On 14<sup>th</sup> of Jun 2018 Hassan Ngeze's son Dr; Thomas Ngeze was killed by Rwanda government as explained above.
4. Having observed that that Hassan Ngeze son , Dr. Thomas Ngeze was killed due of the request of commutation of sentence filed before the president by his father,
5. Having observed what was said during the televised debate on Rwanda television dated 10 June,

Hassan Ngeze prays the President to grand him the following measures:

1. The exceptional securities measures of children and his family

And

1. To establish a temporally measures that will allow Hassan Ngeze to be under the full care of the mechanism in term of security and well being for now and to near future.

Hassan Ngeze.



<sup>i</sup> Hassan Ngeze part of the response filed before the President responding to the combined Responses from Rwandan Government read with the response from Sir. Stephen J. Rapp who is from US Holocaust memorial Museum concerning the pending reducing sentence to a shorter sentence: / early release.

<sup>ii</sup> See interim order dated on 31st on the supplementary request for documents by the republic of Rwanda in respect of the request for early release from Aloys Simba, Dominique Ntawukuriryayo, and Hassan Ngeze ( page 4 registry number 684, para 5.

<sup>iii</sup> See also the President decision dated 14 June 2018 ( page 5 “CONSIDERING, moreover, that the materials requested in the Supplementary Request include documentation pertaining to, *inter alia*, convicted persons' medical conditions, family contact details, and information received from Mali,” ) read with footnote ( 21 See Second Interim Order. p. 3. *See generally* Supplementary Request.)

<sup>iv</sup> See annex 2 : La lettre posthume d'Hassan Ngeze à son fils Dr. Thomas Ngeze, lue lors de ses funérailles.

Annexe A

Letters from the President.

UNITED NATIONS  
Mechanism for  
International Criminal Tribunals



MICT • MTPI

NATIONS UNIES  
Mécanisme pour les  
Tribunaux Pénaux Internationaux

OFFICE OF THE PRESIDENT / CABINET DU PRÉSIDENT

19 February 2018

Dear Mr. Ngeze,

I refer to your letter dated 5 February 2018, which I received on 13 February 2018, concerning your aim to create a non-governmental organization with a view to promoting peace and reconciliation and your request for support in relation thereto.

While I take note of the aims underlying your initiative, I must advise that the International Residual Mechanism for Criminal Tribunals ("Mechanism") is not mandated to support non-governmental organizations in the manner you propose.

I also note the reference in your letter to your hope to be granted release from prison. If you believe that you are eligible for and wish to seek early release, you may do so by directly petitioning the President of the Mechanism, pursuant to paragraph 3 of the Practice Direction on the Procedure for the Determination of Applications for Pardon, Commutation of Sentence, and Early Release of Persons Convicted by the ICTR, the ICTY or the Mechanism.

Yours sincerely,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Theodor Meron'.

Theodor Meron  
President

Mr. Hassan Ngeze  
Quartier Pénitentiaire du MTPI  
Maison d'Arrêt et de Correction de Koulikoro  
BP 37 Koulikoro  
République du Mali

Cc: Mr. Olufemi Elias, Registrar

Haki Road, Plot No. 486 Block A, Lakilaki Area,  
Arumeru District, P.O. Box 6016, Arusha, Tanzania  
Tel: +255 27 256 5730 - Fax: +255 27 256 5076  
E-mail: otienog@un.org

[www.unmict.org](http://www.unmict.org)

Churchillplein 1, 2517 JW The Hague, The Netherlands  
P.O. Box 13888, 2501 EW The Hague, The Netherlands  
Tel: +31 70 512 5334 - Fax: +31 70 512 5307  
E-mail: [lambert.icty@un.org](mailto:lambert.icty@un.org)

UNITED NATIONS  
Mechanism for  
International Criminal Tribunals



NATIONS UNIES  
Mécanisme pour les  
Tribunaux Pénaux Internationaux

MICT • MTPI

OFFICE OF THE PRESIDENT / CABINET DU PRÉSIDENT

20 March 2018

Dear Mr. Ngeze,

I refer to your letter dated 27 February 2018, which I received on 28 February 2018 and the translation of which I received on 7 March 2018, concerning your aim to create a non-governmental organization with a view to promoting peace and reconciliation and your request for moral support in relation thereto.

I note that the views expressed in my letter to you, dated 19 February 2018, in response to your letter, dated 5 February 2018, continue to apply to the issues raised afresh in your letter of 27 February 2018.

Separately, I acknowledge receipt of your letter dated 8 March 2018, which I received on 13 March 2018. I will treat your letter as a request for commutation of sentence and initiate the applicable procedure in accordance with the Practice Direction on the Procedure for the Determination of Applications for Pardon, Commutation of Sentence, and Early Release of Persons Convicted by the ICTR, the ICTY or the Mechanism.

Yours sincerely,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Theodor Meron', written over a horizontal line.

Theodor Meron  
President

Mr. Hassan Ngeze  
Quartier Pénitentiaire du MTPI  
Maison d'Arrêt et de Correction de Koulikoro  
BP 37 Koulikoro  
République du Mali

Cc: Mr. Olufemi Elias, Registrar

Haki Road, Plot No. 486 Block A, Lakilaki Area,  
Arumeru District, P.O. Box 6016, Arusha, Tanzania  
Tel: +255 27 256 5730 - Fax: +255 27 256 5076  
E-mail: otienog@un.org

[www.unmict.org](http://www.unmict.org)

Churchillplein 1, 2517 JW The Hague, The Netherlands  
P.O. Box 13888, 2501 EW The Hague, The Netherlands  
Tel: +31 70 512 5334 - Fax: +31 70 512 5307  
E-mail: [lambert.icty@un.org](mailto:lambert.icty@un.org)

UNITED NATIONS  
Mechanism for  
International Criminal Tribunals



NATIONS UNIES  
Mécanisme pour les  
Tribunaux Pénaux Internationaux

MICT • MTPI

OFFICE OF THE PRESIDENT / CABINET DU PRÉSIDENT

9 April 2018

Dear Mr. Ngeze,

I refer to your letter dated 2 April 2018 ("Letter"), which I received on 3 April 2018, concerning your pending request for commutation of sentence ("Request").

I acknowledge receipt of the Letter, the content of which will be considered in the context of the Request, in accordance with the Practice Direction on the Procedure for the Determination of Applications for Pardon, Commutation of Sentence, and Early Release of Persons Convicted by the ICTR, the ICTY or the Mechanism.

Yours sincerely,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Theodor Meron".

Theodor Meron  
President

Mr. Hassan Ngeze  
Quartier Pénitentiaire du MTPI  
Maison d'Arrêt et de Correction de Koulikoro  
BP 37 Koulikoro  
République du Mali

Cc: Mr. Olufemi Elias, Registrar

Haki Road, Plot No. 486 Block A, Lakilaki Area,  
Arumeru District, P.O. Box 6016, Arusha, Tanzania  
Tel: +255 27 256 5730 - Fax: +255 27 256 5076  
E-mail: otienog@un.org

[www.unmict.org](http://www.unmict.org)

Churchillplein 1, 2517 JW The Hague, The Netherlands  
P.O. Box 13888, 2501 EW The Hague, The Netherlands  
Tel: +31 70 512 5334 - Fax: +31 70 512 5307  
E-mail: [lambert.icty@un.org](mailto:lambert.icty@un.org)



## Annexe 2

**La lettre posthume d'Hassan Ngeze à son fils Dr. Thomas Ngeze, lue lors de ses funérailles.**

## **La lettre posthume d'Hassan Ngeze à son fils Dr. Thomas Ngeze, lue lors de ses funérailles.**

**Dr. Thomas Ngeze, mon fils bien aimé,**

J'aurais souhaité que ton sang soit le dernier d'un enfant rwandais innocent versé en n'étant qu'une victime d'une situation dont il n'a jamais été responsable.

Ceux qui t'ont arraché ta vie ne croient pas au paradis et au jugement dernier, car s'ils le croyaient ils ne t'auraient pas facilité l'entrée dans ce paradis. car c'est après la mort que les portes du paradis s'ouvrent aux innocents.

En étant jeune, innocent et victime d'une situation dont tu n'es pas responsable, et surtout ta croyance en Dieu, cela te suffit pour entrer dans le paradis.

Mon chers fils, je demande à ta famille et à tes amis de ne jamais penser à te venger, ou faire quoi que ce soit qui pourrait nuire à ces tueurs.

Ces tueurs ne savent pas ce qu'ils font, c'est pourquoi je demande de la clémence pour eux. Que le tout Puissant ne leur compte pas ce péché. Ils sont pardonnés !.

-Ceux qui t'ont tué méritent le pardon et la clémence de notre part.

Dès que ce sera possible, il faudra approcher ces tueurs pour leur dire que nous leur avons pardonné, et que nous devrions tous désormais travailler pour orienter nos cœurs, vers un Rwanda nouveau, un Rwanda de paix et d'harmonie, et œuvrer pour la paix durable entre les futures générations des Rwandais.

C'est en leur offrant nos pardons, que nous immortaliserons ton image d'un innocent, victime des crimes dont tu n'as jamais été responsable.

Dr. Thomas Ngeze, mon fils, le jour des funérailles de ma vénérable mère Kankindi Veronique à qui je rends toujours hommage, c'était en décembre 2014, et voilà bientôt quatre ans déjà, tu faisais partis des petits fils qui lui ont adressé les derniers hommages, tes hommages funèbres à l'égard de ta grand mère qui t'a élevé dans un amour inconditionnel, tu as ému tous ceux qui étaient présents ce jour-là, et pourtant personne ne pouvait imaginer que, en moins de quatre ans nous serions réunis ici, en -cet endroit pour te rendre hommage.

Dr. Thomas Ngeze mon fils, tu as été tué sauvagement, cruellement, par des personnes qui connaissaient ton innocence, mais ils étaient motivés par une haine qui les a poussés à t'éliminer pour que ton sang soit pour eux une victoire.

Ils ont pensé, planifié, et choisi la façon dont -ils allaient te tuer, et ils l'ont fait.

Pour eux, ils croyaient que ta mort serait leur victoire.

Mon fils bien aimé, au lieu de voir ta mort leur servir de victoire, ces tueurs doivent se rendre compte qu'elle a plutôt été leur échec et leur honte.

Cette victoire insensée devrait servir comme une dernière leçon, pour que les enfants de la nouvelle génération vivent paisiblement en harmonie avec leurs semblables de différente couche sociale partageant le même pays., en évitant qu' il y ait une autre victime de plus.

Mon inoubliable fils bien aimé, Dr. Thomas Ngeze, je crois dans les pouvoirs suprêmes de notre créateur Dieu, Lui qui fait comprendre aux morts tout ce que disent les vivants.

Notre grand Dieu a placé ses créatures dans les dimensions multiples.

Notre cher pays, le Rwanda, a fait naître des enfants issus des générations alternées, qui ont été victimes des situations liées à l' histoire dont ils n ont jamais été responsable.

Mon cher fils, je prie que tu sois le dernier enfant rwandais innocent, tué sauvagement pour des raisons liées à l'histoire dont tu n a jamais été responsable.

Ceux qui partagent où vivent dans la même dimension, peuvent se voir, communiquer et se comprendre.

C'est dans cette logique des choses que nous, les vivants, êtres humains, et certains animaux, nous sommes en mesure de communiquer et de nous comprendre.

Certains d'entre nous ont réussi à développer les capacités qui leur permettent de cohabiter en harmonie avec certains animaux, c'est à travers cette dimension que nous parvenons à vivre ainsi avec nos semblables et avec ces autres créatures.

Même si nous parvenons à cohabiter avec ces animaux que nous apprivoisons, nous pensons que nous gardons le dessus sur ces créatures .

Nous leur apprenons à vivre avec nous et rester parmi nous, en leur montrant comment se comporter pour nous plaire. Et pourtant, ces animaux ont été dotés par le créateur, grand Dieu, d'une capacité énorme, loin de celle que nous possédons.

Certains animaux peuvent communiquer à distance à travers leur sens de l'odorat, et de l'ouïe sur des milliers de kilomètres. Ils peuvent émettre des ultra-sons qui peuvent être reçus par leurs semblables. , et l'odeur de leurs urines et leurs déchets peuvent aussi traverser des milliers de kilomètres. Ces capacités, nous les humains, n'avons pas

Il y'a des animaux que nous gardons dans nos foyers qui peuvent sentir en avance les dangers multiples à venir et commencent à fuir en prenant des dispositions nécessaires à pour eux. Nous les humains, nous sommes loin de là.

Mon chers fils, si je me suis permis de me perdre dans ces exemples réels, c'est pour montrer à mes semblables qui sont venus t'accompagner à ta dernière demeure, car je sais qu' à cet instant avec les puissances du grand Dieu, tu es capable de suivre et comprendre tout ce que nous te partageons.

Nous ne sommes plus dans les mêmes dimensions avec toi, pour que nous puissions nous comprendre.

Tu as été élevé là en haut dans une autre dimension, différente de la nôtre, nous ne te voyons pas, si ce n'est que par nos cœurs, et pourtant, toi, tu nous vois

Nous ne t'entendons pas, et pourtant, toi, tu nous entends.

Le grand Dieu a placé ces créatures dans des diverses dimensions, c'est pourquoi il y'a beaucoup de créatures qui circulent entre nous, et que nous n'avons pas la capacité de voir avec nos yeux, ni de toucher avec nos mains, où échanger quoi que ce soit. Certes, eux, ils nous voient peut être, mais, quant à nous, notre dimension est très limitée à nous même.

C' est pourquoi, je suis convaincu que toi, mon fils, le grand Dieu t'a placé dans cette dimension suprême à la notre pour nous observer, et nous entendre, sans que nous en ayons conscience

Mon Fils bien aimé, tu as vécu ton temps et dignement.

Si je peux me permettre de résumer ton histoire brève sur cette terre,

Tu as quitté le Rwanda en 1994, la terre de tes ancêtres à peine âgé de trois ans.

C'était pendant la période dévastatrice que notre cher pays le Rwanda a connue.

Tu a survécu aux guerres du Congo en 1996, tu as fui à travers les forêts du Zayire vers Masisi, et après, par la grâce de Dieu, tu t'es retrouvé à Nairobi au Kenya, avec ton grand frère Philosophe Ngeze dans les mains remplies d'amour de votre grand mère, ma propre mère Kankindi Veronique, à qui je rends hommage pour toujours.

Vous n'avez pas pris beaucoup de temps à Nairobi, car il fallait que ma mère aimable et inoubliable, votre grand-mère, qui vous a pris en charge dès votre naissance, vous accompagne vers la Belgique pour de meilleurs soins là-bas.

En arrivant en Europe, en Belgique, toi, ma mère, et ton grand frère Philosophe vous avez été perçus par votre entourage comme des voisins exemplaires.

Tous vos voisins appréciaient votre comportement, et cela rendait ma mère fière, une mère très agréable, qui sait prendre- soin de ses petits enfants.

C'est à travers cet accueil que ma sœur chérie, bien aimée, l'incomparable , Djamilia est venue se joindre à vous, et après plus de dix ans, vos sœurs Professeur Zahara et Prophète Elizabeth Ngeze sont venues, et vous avez composé une grande famille.

Mon fils Docteur, tu as été un bon élève dans toutes les écoles que tu as fréquentées, car tu as été toujours, pendant tout ton parcours scolaire, le premiers de la classe.

Je me rappelle les question que tu me posais quand tu avais six ans : Tu voulais savoir , pour quoi tu avais une peau noire. Tu voulais savoir quel produit du corps tu pouvais utiliser pour être semblable aux autres élèves de couleur blanche de ton école.

Je t'ai dis que le grand Dieu t' a créé noir, et que tu devrais en être fier, c'est à partir de cette conversation que je t' ai demandé de travailler beaucoup pour être toujours le premier de la classe, pour que tu sois respecté par tes semblables élèves de couleur blanche.

Tu m as écouté et tu as toujours été le premier de ta classe partout où tu as été.

**Mon fils Docteur, je vais maintenant parler de ta visite au Rwanda, en 2014.**

Après avoir terminé tes études universitaires, tu m'as notifié ton souhait d'aller au Rwanda, voir ta terre natale. Je-t'ai catégoriquement refusé, je me suis opposé à ta décision d' aller au Rwanda, car je pensais que le régime de mon pays, n'a cessé de me prendre comme son ennemi, malgré que moi, je me prends comme un simple citoyen qui, dans le temps, a peut être été fautif d'une

façon ou d' une autre, mais que malgré ma demande de pardon envers eux , ce régime en place dans mon pays n a cessé de me vouloir le mal le plus élevé, sévère et atroce.

Tu m'as entendu, et tu m'as répondu que ta décision était irréversible et que tu devais y aller pour voir la terre de tes ancêtres.

Je me rappelle de l'argument que tu m'as apposé, tu disais que si le régime en place à Kigali a eu des problèmes avec vous, nos pères, nos parents, ce régime doit comprendre que nous les enfants qui ont grandi après les événements qui ont ravagé notre pays en 1994,- nous n'avons rien vu, rien fait, nous n'avons aucune responsabilité dans tous ces maux qui ont ravagé notre pays, le Rwanda.

Je t'ai dit que si ta compréhension était la leur, les choses iraient mieux.

Tu m'as posé la question de savoir pourquoi ce régime en place au Rwanda te tuerait, je me rappelle que je t'ai dit qu'il t'ôterait la vie, uniquement pour me faire du mal.

Il te tuerait pour que tu sois la victime, et que je sois plus malheureux pour t'avoir perdu. .Après nos discussions, malgré que je m'étais opposé à ta décision, tu es parti, tu as pu visiter partout où tu as voulu, et tu es revenu sans que personne ne te fasse du mal.

Et mon cher fils, c'est à partir de cet instant, de cette visite au Rwanda, que tu as commencé à me faire croire que la jeunesse de la nouvelle génération, toutes et tous devraient travailler ensemble pour construire un Rwanda nouveau dans un monde nouveau.

Pour toi, tu avais marqué un but contre moi, tu m'avais montré que ma façon de voir les choses était diamétralement opposée à la tienne

Je t'ai demandé de ne jamais faire les erreurs semblables aux nôtres, de ne jamais marcher dans nos pas, et surtout de bien évaluer les meilleurs de nos pas, aussi petits soient-ils, mais qui mènent vers la réconciliation et dans le vivre ensemble de tout les Rwandais dans la tolérance et l'acceptation de l' autre dans notre diversité Socioculturelle

Dr. Thomas mon fils bien aimé.

Ce qui t'ont arraché ta vie pensaient qu'ils étaient plus intelligents que les autres, plus malins, mais ils ont oublié que la police sud africaine, en collaboration avec la police belge, ont pu déchiffrer les détenteurs des numéros de téléphone avec qui tu as communiqué dans les 48 heures qui ont précédé ta mort, ainsi que les images des personnes qui ont fréquentée l endroit où tu as été tué.

Toujours en gardant l'espoir que tôt ou tard la justice fera son travail.

Ce que tes tueurs n'ont jamais su, Dr. Thomas, mon fils, c'est que tôt où tard tu allais finalement mourir, car chaque âme goûtera à la mort.

Tout ce qui a été créé, tout ce qui vit, un jour finira par mourir.

Si tes tueurs pouvaient vivre éternellement, leur victoire sur ta mort serait raisonnable selon leur compréhension.

Mais, hélas cela n'est pas le cas, car les écritures saintes nous rappellent que chaque âme finira par goûter à la mort.

Ce qui me fait encore plus mal , c'est que tu n'as jamais eu l'occasion de me rendre visite, ni à Arusha, ni au Mali. La dernière fois que nous nous sommes vus c'est vers le début de l'année 1997, quelques mois avant mon arrestation. Et voilà que tu viens de partir sans que nous nous soyons revus

Quelles leçons devrions-nous tirer de ta mort ?

La vie est courte et elle peut s'arrêter à chaque instant. N'attendons pas qu'il soit trop tard pour dire « je t'aime », pour prendre dans nos bras ceux que nous aimons, leur tenir la main et les regarder dans les yeux.

Osons reprendre contact avec nos proches dont les années et les malentendus nous ont éloignés.

Osons mettre notre fierté et notre orgueil de côté et dépasser notre rancœur pour pardonner les erreurs du passé. N'attendons pas que les autres fassent le premier pas, car ils/elles attendent peut-être la même chose.

Montrons leur l'exemple. Osons apprendre à aimer au lieu d'apprendre à haïr.

Je dois remercier les voisins et les amis qui ont été toujours présents pendant toute la période de mon absence, plus spécialement Madame Béatrice Bagirintwali, qui t as élevé à coté de ses frères, Révérende Sœur Noëlla, Madame Nadia Terderuwe de la Croix-Rouge, Révérend Père Chris Saelens et beaucoup d autres.

Je remercie tous ceux qui se sont mobilisés pour nous venir en aide pendant cette période si douloureuse,

Je remercie tous ceux qui, de près ou de loin , prié, pensé à nous sans avoir les moyens matériels de venir se joindre à nous, mais qui nous gardent dans leur cœurs.

Et je te demanderais, mon cher fils bien aimé, de là haut, d'aider tous les Rwandais à faire de toi un symbole de dernier sacrifice, et la dernière victime, car trop, c'est trop.

Dr. Thomas Ngeze mon fils, je demande encore à la famille, aux amis, et aux connaissances de pardonner à tous ceux qui ont contribué à ta mort, et d'aller vers eux pour leur dire que leur crime leur est pardonné

Le pardon que nous leur offrons servira comme un symbole fort d'amour de notre part envers nos frères et sœurs rwandais, le symbole de la réconciliation, et de la paix entre les Rwandais.

Repose en paix mon fils bien aimé Dr. Thomas Ngeze. Et que le Tout Puissant t'accueille dans son paradis ! Ainsi va la vie !.

Ton Père qui t'aime tant !



Hassan Ngeze.



**TRANSMISSION SHEET FOR FILING OF DOCUMENTS WITH THE  
MECHANISM FOR INTERNATIONAL CRIMINAL TRIBUNALS/  
FICHE DE TRANSMISSION POUR LE DEPOT DE DOCUMENTS A LA  
MECHANISME POUR LES TRIBUNAUX PENNAUX INTERNATIONAUX**

**I - FILING INFORMATION / INFORMATIONS GENERALES**

<b>To/ A:</b>	MICT Registry/ Greffe du MTPI	<input checked="" type="checkbox"/> Arusha/ Arusha	<input checked="" type="checkbox"/> The Hague/ la Haye
<b>From/ De:</b>	<input type="checkbox"/> Chambers/ Chambre	<input checked="" type="checkbox"/> Defence/ Défense	<input type="checkbox"/> Prosecution/ Bureau du Procureur
<b>Case Name/ Affaire:</b>	Hassan Ngeze		<b>Case Number/ Affaire No:</b>
<b>Date Created/ Daté du:</b>	21 juin 2018	<b>Date transmitted/ 21 Juin 2018</b>	<b>No. of Pages/ No de pages:</b> 14
<b>Original Language / Langue de</b>	<input type="checkbox"/> English/ Anglais	<input checked="" type="checkbox"/> French/ Français	<input type="checkbox"/> Kinyarwanda <input type="checkbox"/> B/C/S <input type="checkbox"/> Albanian/ Albanais
<b>Title of Document/ Titre du document:</b>	Hassan Ngeze, extremely motion seeking from the President to set up supplementary security measures that will protect his remained children and family' s members who are abroad as refugees, those under the process of seeking asylum, and those who have obtained foreigner citizenships and myself, Hassan Ngeze, to be temporary		
<b>Classification Level/ Catégories de classement:</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Unclassified/ Non classé	<input type="checkbox"/> Strictly Confidential/ Strictement confidentiel	
	<input type="checkbox"/> Confidential/ Confidentiel	<input type="checkbox"/> Ex Parte (specify/ préciser):	
	<input type="checkbox"/> Ex Parte	<input type="checkbox"/> Ex Parte Prosecution	<input type="checkbox"/> Other Ex Parte/ Ex Parte Autre (specify/ préciser):
	<input type="checkbox"/> Defence excluded/ Défense exclu	<input type="checkbox"/> Bureau du Procureur	
<b>Document type/ Type de document:</b>	<input type="checkbox"/> Indictment/ Acte d'accusation	<input type="checkbox"/> Order/ Ordre	<input type="checkbox"/> Appeal Book/ Livre d'appel
	<input type="checkbox"/> Warrant/ Mandat	<input type="checkbox"/> Affidavit/ Déclaration sous serment	<input type="checkbox"/> Notice of Appeal/ Acte d'appel
	<input checked="" type="checkbox"/> Motion/ Requête	<input type="checkbox"/> Correspondence	<input type="checkbox"/> Submission from non-parties/ Ecritures déposés par des tiers
	<input type="checkbox"/> Decision/ Décision	<input type="checkbox"/> Judgement/ Jugement	<input type="checkbox"/> Submission from parties/ Ecritures déposés par des parties
			<input type="checkbox"/> Book of Authorities/ Livre de sources juridiques

**II - TRANSLATION STATUS ON THE FILING DATE/ ETAT DE LA TRADUCTION AU JOUR DU DÉPÔT**

<input type="checkbox"/> Translation not required/ La traduction n'est pas requise
<input type="checkbox"/> Filing Party hereby submits only the original, and requests the Registry to translate/ La Partie déposante ne soumet que l'original et sollicite que le Greffe prenne en charge la traduction (Word version of the document is attached/ La version en Word se trouve en annexe)
<input checked="" type="checkbox"/> English/ Anglais <input checked="" type="checkbox"/> French/ Français <input type="checkbox"/> Kinyarwanda <input type="checkbox"/> B/C/S <input type="checkbox"/> Albanian/ Albanais
<input type="checkbox"/> Filing Party hereby submits both the original and the translated version for filing, as follows/ La Partie déposante soumet ci-joint l'original et la version traduite pour dépôt, comme suit :
<b>Original/ Original en</b> <input checked="" type="checkbox"/> English/ Anglais <input checked="" type="checkbox"/> French/ Français <input type="checkbox"/> Kinyarwanda <input type="checkbox"/> B/C/S <input type="checkbox"/> Albanian/ Albanais
<b>Translation/ Traduction en</b> <input type="checkbox"/> English/ Anglais <input type="checkbox"/> French/ Français <input type="checkbox"/> Kinyarwanda <input type="checkbox"/> B/C/S <input type="checkbox"/> Albanian/ Albanais
<input type="checkbox"/> Filing Party will be submitting the translated version(s) in due course in the following language(s)/ La Partie déposante soumettra la (les) version(s) traduite(e) sous peu, dans la (les) langue(s) suivante(s):
<input type="checkbox"/> English/ Anglais <input type="checkbox"/> French/ Français <input type="checkbox"/> Kinyarwanda <input type="checkbox"/> B/C/S <input type="checkbox"/> Albanian/ Albanais

Send completed transmission sheet to/ Veuillez soumettre cette fiche pour le dépôt des documents à:

[JudicialFilingsArusha@un.org](mailto:JudicialFilingsArusha@un.org)

OR

[JudicialFilingsHague@un.org](mailto:JudicialFilingsHague@un.org)